

Commission pédagogique nationale des collèges de l'APHG
Samedi 24 novembre 2012, 14h00-17h00, Université Paris I - Panthéon Sorbonne

Les travaux de la commission pédagogique nationale des collèges de l'APHG ont porté sur la classe de 3^o, c'est-à-dire essentiellement sur la mise en place des nouveaux programmes ainsi que sur la nouvelle épreuve du DNB prévue en juin 2013.

La mise en place des nouveaux programmes de 3^o

La mise en place des nouveaux programmes de 3^o en septembre 2012 marque l'aboutissement du renouvellement des programmes des collèges.

L'impression générale qui s'est dégagée est une grande inquiétude suscitée par un manque de temps, une impression de course permanente et une mise en œuvre peu évidente pour des programmes jugés ambitieux. En effet, en Histoire, les nouveaux programmes reprennent d'anciennes leçons, mais apportent des compléments. Par exemple, le cours sur la Première Guerre mondiale comprend désormais la présentation du génocide arménien. Les attentes du DNB (BO n°13 du 29 mars 2012. Note de service n° 2012-029 du 24 février 2012) prévoient un « horaire conseillé » de 4 heures pour la Première Guerre mondiale. Cet horaire s'avère insuffisant d'autant plus qu'il faut prévoir un temps pour la méthodologie, l'évaluation, sa correction et une étude dans l'optique de l'épreuve Histoire des arts. Cette inquiétude est d'autant plus forte que la nouvelle épreuve du DNB prévoit que l'Histoire, la Géographie et l'Education civique seront systématiquement proposées.

La deuxième remarque est le manque de cohérence de ces nouveaux programmes en Histoire. Le collège doit être un moment où les élèves acquièrent des bases. Cette nécessité est rappelée dans le programme de seconde générale et technologique (BO 29 avril 2010) : « La classe de seconde est à la charnière du collège et du lycée : il s'agit tout autant d'y prolonger les acquis du collège que d'initier les démarches propres au lycée. (...) Au collège, les élèves ont acquis des connaissances, des notions, des méthodes, des repères chronologiques et spatiaux. Ils ont pris l'habitude d'utiliser des démarches intellectuelles. Il ne s'agit pas au lycée de reprendre à l'identique le parcours chronologique et spatiale du collège en l'étoffant, mais de mettre en œuvre une approche synthétique, conceptuelle et problématisée. ». Néanmoins, force est de constater que ce n'est pas le cas. Par exemple, la leçon sur la Seconde Guerre mondiale porte sur la guerre d'anéantissement au collège et au lycée. La commission des collèges souligne qu'une approche chronologique s'avère indispensable. Ainsi, l'étude de la vie politique en France dans une quatrième partie, c'est-à-dire d'une manière thématique et non contextualisée, déstabilise les élèves et les enseignants. Clemenceau est étudié séparément de la Première Guerre mondiale, Vichy de la Seconde Guerre mondiale. Certains collègues ont réintégré cette étude de la France dans les thèmes concernés. Cela s'explique par un souci de cohérence et la volonté de traiter Vichy dans la première partie de l'année scolaire afin de préparer les élèves au concours national de la résistance et de la déportation. Néanmoins, cette démarche qui consiste à mélanger les thèmes suscite une gymnastique intellectuelle qui n'est pas aisée pour les jeunes collègues. Par ailleurs, plusieurs collègues s'interrogent sur les discours divergents tenus par leur inspection régionale qui se montre plus ou moins favorable à une telle démarche. La commission demande le respect de la liberté pédagogique. Dans le même sens, les collègues critiquent certains choix. Ainsi, une historiographie est imposée dans la leçon sur la Première Guerre mondiale, l'étude systématique de Verdun et le faible temps accordé pour cette leçon ne permettent pas d'aborder la bataille de la Somme ou celle d'Artois. Enfin, l'étude du régime soviétique et du régime nazi dans un même thème est fortement critiqué par la commission.

En Histoire, la commission soulève enfin l'absence récurrente du traitement des causes qui est pourtant à l'origine de la démarche historique que nous devons transmettre aux élèves. Ainsi,

les causes de la Première Guerre mondiale ne sont pas abordées en 3°. Il n'est pas rare qu'un élève lève la main pour demander au professeur les motivations des belligérants. La commission effectue la même remarque pour l'arrivée au pouvoir d'Hitler ou la marche à la Seconde Guerre mondiale.

En Géographie, la commission rappelle que l'étude de cas s'avère intéressante pour les élèves et les enseignants, mais qu'elle ne doit pas être systématique. Le programme de géographie suscite moins de remarques et d'inquiétudes.

Plusieurs collègues mettent en avant les nombreuses répétitions entre le collège et le lycée. Par exemple, la leçon sur la Seconde Guerre mondiale se fait selon la même approche. Un débat est alors lancé sur la nécessité ou non d'enseigner le XXème siècle en classe de 3°. Les uns insistent sur le fait que beaucoup d'élèves continuent leurs études au lycée et qu'ils pourraient étudier le XXème siècle dans ce cadre. Les autres soulignent que le XXème siècle intéresse fortement les collégiens, que la participation au concours national de la résistance et de la déportation nécessite une leçon sur la Deuxième Guerre mondiale, et qu'enfin la guerre au XXème siècle n'est pas étudiée en Bac pro, mais uniquement en CAP.

Pour conclure, la commission soulève une inquiétude liée à un manque de temps pour la mise en œuvre de programmes ambitieux. Elle ne propose pas d'allègements tout de suite et préfère attendre la prochaine réunion pour avoir plus de recul sur la mise en œuvre de ces nouveaux programmes. Néanmoins, elle demande le rétablissement d'une approche chronologique qui permettrait de gagner du temps. L'étude d'une partie de la vie politique en France doit se faire dans la deuxième partie.

Le nouveau DNB

La commission met en évidence des incohérences entre les programmes de 3° (BO n°6 28 août 2008) et les attentes du DNB (BO n°13 du 29 mars 2012). S'agit-il d'oublis ou de modifications ? Par exemple, la République de l'entre-deux-guerres n'est plus présente pour le DNB. Pour la décolonisation, seule l'Algérie est présente pour le DNB alors qu'une étude au choix de l'Algérie ou de l'Inde figure dans les programmes de 2008.

Ce nouveau DNB est jugé très clivant par les membres de la commission. En effet, l'épreuve s'avère simpliste pour les bons élèves car la partie réservée à un développement construit est trop faible. A l'inverse, l'épreuve se montre exigeante pour les élèves faibles qui apprennent peu car ils doivent apporter des connaissances et leur donner du sens.

Afin de garder une cohérence indispensable avec le lycée et l'initiation à la composition, la commission demande une valorisation du développement construit par l'octroi de davantage de points et la non limitation de la trace écrite dans un cadre imposé. Les membres de la commission aimeraient d'une proposition de correction des sujets d'essai soit mise en ligne ainsi qu'une banque de sujets donnés par des collègues.

Enfin, la commission demande une précision de la liste des repères demandés au DNB en géographie car ils sont jugés trop vagues. Par exemple, le repère intitulé « Les dix métropoles mondiales les plus peuplées » devrait être remplacé par une liste précise de dix noms.

L'épreuve histoire des arts

La commission note qu'aucune modification n'a été effectuée pour cette épreuve pour l'année scolaire 2012-2013. Elle se félicite de cette stabilité après les annonces tardives effectuées l'année dernière. L'APHG rappelle le caractère positif de cette épreuve pour les élèves et l'implication souvent importante des enseignants de nos disciplines dans la préparation des élèves à cette épreuve. Néanmoins, elle n'est pas en accord avec le poids accordé à l'HDA au DNB, soit un coefficient 2 à l'image de chacune des trois épreuves écrites de juin. La commission demande un coefficient 1 dans le cadre du contrôle continu et une harmonisation des pratiques à l'échelle nationale pour un diplôme national.

Le livret personnel de compétences

Le seul maintien de la validation des sept domaines du livret personnel de compétences est une évolution positive. Cette simplification avait été demandée lors des commissions précédentes afin d'éviter la confusion lors des multiples validations des nombreux items.

Le concours national de la résistance et de la déportation

La commission rappelle les liens forts entre l'APHG et le concours depuis la création de celui-ci en 1961. Elle souligne également la difficulté rencontrée par de nombreux collègues pour motiver et préparer les élèves. En effet, la mise en œuvre de programmes ambitieux et la préparation à l'épreuve HDA, les nombreuses réunions organisées dans les établissements sont autant de freins à l'inscription des élèves au concours. Une remarque similaire est effectuée pour les lycées. L'extension de l'épreuve au primaire et la création d'une catégorie nationale pour les lycées professionnels sont également évoquées.

La réalisation d'un questionnaire 3^o

Les travaux de la commission se terminent par une réflexion autour d'un questionnaire sur les nouveaux programmes de 3^o et la nouvelle épreuve du DNB. Celui-ci devrait être finalisé d'ici début 2013 et diffusé à partir de mars 2013. La synthèse serait présentée à l'automne 2013.

Christian Laude

Coordonnateur de la commission des collègues